Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

GRECE- Extension du domaine du moratoire

Par Christophe NOISETTE

Publié le 23/03/2008, modifié le 09/03/2026

Le gouvernement grec a décidé, le 23 mars 2008, de renouveler son moratoire sur le maïs transgénique Mon810, et sur les 70 variétés qui sont dérivées de cet événement de transformation. Ce moratoire sur la vente et la culture de ces semences, décidé il y a trois ans, sera donc reconduit pour deux ans, a annoncé le ministre grec de l'Agriculture, Alexandros Kondos : "cette nouvelle décision est fondée sur les mêmes bases légales et scientifiques, mais inclut de nouvelles données scientifiques et découvertes, notamment sur la santé humaine et l'apiculture". Le ministre précise qu'en Grèce, 27 000 apiculteurs produisent environ 16% du miel européen. Greenpeace a demandé au ministre qu'il interdise aussi les semences de coton transgénique. Plusieurs variétés de coton GM sont en effet autorisées dans l'UE pour l'alimentation animale [1].

[1] Quels sont les OGM autorisés (culture et importation) dans l'UE ?

Adresse de cet article : https://infogm.org/grece-extension-du-domaine-du-moratoire/